

2024-04-11-N05

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 16

Votants : 20

Nomenclature : 7.1.1.1.

# CONSEIL MUNICIPAL DE MILLAS

-----

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le **jeudi 11 avril 2024, à 19 h 30**, le Conseil Municipal de la Commune de **MILLAS** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la halle des sports, sous la présidence de Jacques GARSAU, Maire.

Date de la convocation : 26 mars 2024

**Présents** : BIENAIMÉ Régis, BOHER Monique, CABRÉRA Christine, COGNARD Sébastien, DEDOURGE Anne-Marie, DOUFFIAGUES Jocelyne, ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie, FORASTÉ Guy, FORCADE Claude, L'HOUE Yann, LUKASZEWSKI René, NOGUERA Joseph, NOGUÉS Dominique, SENYARICH Olivier, VIDAL Sylvie,

**Absents excusés :**

CAMI Patricia, CASSAGNE Marjorie, LAFFON Roxane, LAFFON-LE GALL Emilie, PINELL Daniel, THAMI Halima, THOMAS Patrick,

**Absents ayant donnés procuration :**

BOUTELLIER Jean-Pierre à LUKASZEWSKI René,  
PETIT Vivien à SENYARICH Olivier,  
QUINTUS Cécile à VIDAL Sylvie,  
TIGNON Magalie à CABRÉRA Christine,

CABRÉRA Christine a été nommée secrétaire de séance.

-----

### BUDGET GENERAL. BALANCE DES COMPTES AFFECTATION DES RESULTATS 2023.

-----

Le Maire,

Rappelle au Conseil Municipal les comptes de l'exercice 2023 du budget général en précisant que ceux-ci sont en parfaite concordance avec ceux du comptable,

Il propose au Conseil Municipal

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes y compris excédent 2022 reporté .....	4 804 725.31 euros
Dépenses .....	3 424 438.69 euros
<b>Excédent de clôture .....</b>	<b>1 380 286.62 euros</b>

Accusé de réception en préfecture  
066-216601088-20240411-2024-04-11-N05-DE  
Date de télétransmission : 24/04/2024  
Date de réception préfecture : 24/04/2024

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes réalisées y compris excédent reporté .....	1 452 136.74 euros
Reste à réaliser.....	113 557.14 euros
Total produits.....	1 565 694.48 euros
Dépenses réalisées y compris le déficit reporté.....	1 999 445.13 euros
Reste à réaliser.....	249 777.80 euros
Total des charges .....	2 249 222.93 euros
Résultat .....	- 683 528.45 euros

OUI cet exposé et après en avoir délibéré valablement,

**CONSIDERANT** que, pour l'exercice 2023, les écritures de l'ordonnateur et du comptable sont conformes et identiques,

Le Conseil Municipal,

**ADOpte**, avec 17 voix pour, 3 abstentions (Bienaimé Régis, Vidal Sylvie, Quintus Cécile (procuration à Vidal Sylvie), la balance des comptes 2023 certifiée exacte par le receveur municipal,

**DECIDE** de reporter comme suit les résultats au budget primitif 2024 y compris les restes à réaliser des programmes de la section d'investissement,

### Chapitre 002 / Article 002

Excédent de fonctionnement reporté..... 696 758.17 euros

### Chapitre 001

Déficit d'investissement reporté..... 547 308.39 euros

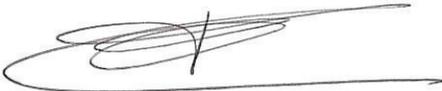
Déficit de restes à réaliser reporté... 136 220.06 euros

**Excédent capitalisé (1068)**..... 683 528.45 euros

Fait et délibéré à MILLAS, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,  
CABRÉRA Christine



Le Maire,  
Jacques GARSAU



#### Certifié exécutoire

Transmis par procédure dématérialisée à la Sous Préfecture de Prades le **24 AVR. 2024**

Le Maire

- \* Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte,
- \* Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification,

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Mis en ligne sur le site internet de la ville de Millas le **30.04.2024**

Notifié le

Accusé de réception en préfecture  
006218601088-20240411-2024-04-11-N05-DE  
Date de télétransmission : 24/04/2024  
Date de réception préfecture : 24/04/2024